

LES PUBLI' DU DIAG

TERRITOIRE HABITE, DYNAMIQUES SOCIALES

« Démographie, niveau de vie, emploi et habitat »

Novembre 2017

Préambule

La réalisation de publications au fur et à mesure de la phase de diagnostic du SCoT vise à éclairer, tant sur la méthode que sur le fond, différentes thématiques qui devront être abordées au regard du Code de l'Urbanisme. Les premiers éléments exposés permettent en outre d'avancer sur l'identification future des enjeux.

Pour appréhender les dynamiques sociales et démographiques à l'œuvre sur le territoire, le SCoT doit conduire une analyse croisée qui combine de nombreux indicateurs liés à l'évolution de la population, au niveau de vie, aux fragilités sociales, aux conditions d'emploi et de logement.

La présente publication permet de présenter un état des lieux condensé de cette analyse multidimensionnelle qui place l'habitant au cœur de l'approche.

Organisée en trois parties (dynamiques démographiques, niveau de vie, conditions d'occupation des logements), elle vise à esquisser une première représentation de la manière dont le territoire de Gascogne est habité et occupé.

Grâce à l'intégration, au fil de l'analyse, d'encarts méthodologiques apportant des explications sur les indicateurs utilisés, cette deuxième publication s'inscrit, comme la précédente, dans une démarche pédagogique de partage et d'appropriation du processus d'élaboration du SCoT.

Les données INSEE sont issues de périodes de recensement différentes qui seront actualisées dans la version finale du Diagnostic

DYNAMIQUES DEMOGRAPHIQUES

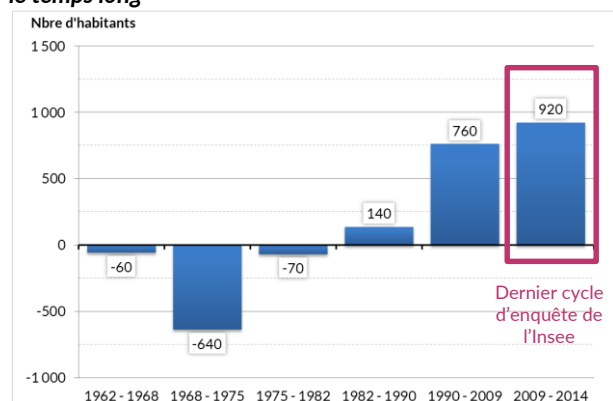
A l'image de la dynamique départementale, le territoire du SCoT de Gascogne connaît, depuis plus d'une trentaine d'années, un redressement démographique. Celui-ci reste cependant à relativiser. Le regain de population reste modéré et ne profite pas à l'ensemble des communes. La partie Est du territoire, portée par l'influence de Toulouse, bénéficie d'une forte attractivité. A l'inverse, certains secteurs cumulent les effets du vieillissement de population et de l'éloignement des centres urbains dynamiques qui se traduisent par une diminution continue du nombre d'habitants. D'autres, enfin, voient leur population stagner ou légèrement augmenter.

Un territoire rural faiblement peuplé dans l'aire d'influence de Toulouse

Une reprise démographique modérée

A l'échelle du territoire, les années 1960-1970 sont marquées par la poursuite du déclin de population entamé depuis le début du siècle. Les grandes communes du territoire, telles Auch, Condom, Fleurance, Eauze, gagnent malgré tout des habitants. Sur la fin des années 1970, la population tend à se stabiliser. C'est à cette période que la formation d'une couronne périurbaine autour de la ville d'Auch se forme. Certains pôles ruraux commencent à perdre des habitants au profit de leur périphérie. A partir du **début des années 1980**, le territoire connaît une **reprise démographique** en lien avec l'attractivité de la métropole toulousaine, le long de la RN124 notamment. Cette dynamique s'intensifie légèrement à partir des années 1990 et se généralise à l'Est.

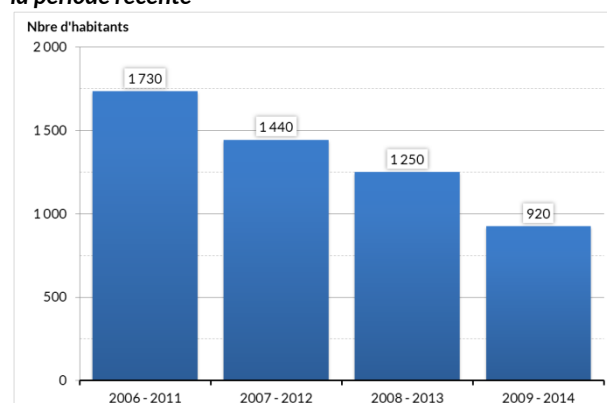
Évolution annuelle moyenne de la population du SCoT sur le temps long



A l'échelle du SCoT, le taux d'évolution annuel moyen de la population de **+0,5 % entre 2009 et 2014** est équivalent à celui de la France métropolitaine mais inférieur à la moyenne régionale (+0,9 %). **En 2014**, le territoire comptabilise **178 670 habitants** (population municipale). Malgré une augmentation continue de population depuis 1982, le rythme de croissance ralentit progressivement à partir de 2006 traduisant une tendance au fléchissement sur la période récente. Depuis 2009, le territoire a « gagné » 4 600 habitants, soit un rythme moyen

de 920 habitants supplémentaires par an (contre 1 250 habitants supplémentaires par an entre 2008 et 2013 et même 1730 de plus entre 2006 et 2011).

Évolution annuelle moyenne de la population* du SCoT sur la période récente



Source : Insee, recensements

* Les périodes retenues correspondent aux cycles quinquennaux du recensement rénové. Depuis 2009, l'Insee met à disposition les données du nouveau recensement. Il faut désormais attendre un cycle complet de cinq ans pour pouvoir les comparer. Les recensements précédents apportaient un portrait complet à une date précise alors que désormais le recensement constitue davantage un « film » avec des séquences de données correspondant à des cycles d'enquêtes.

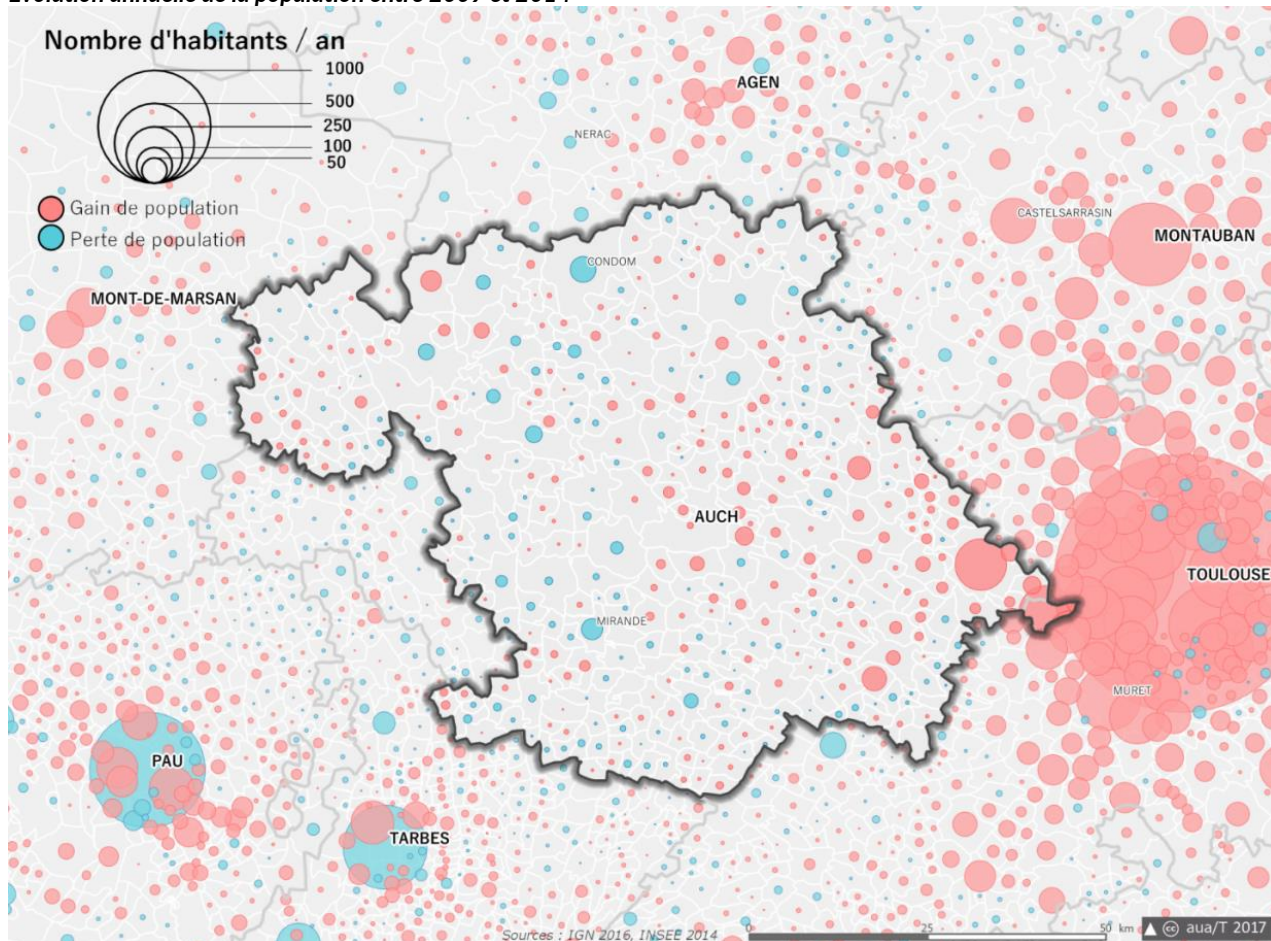
Note méthodologique

La population municipale comprend l'ensemble des habitants ayant leur résidence habituelle au sein du territoire communal. Sont notamment comprises les populations hors ménage, c'est-à-dire « vivant dans des habitations mobiles, les bateliers, les sans-abris et les personnes vivant en communauté (foyers de travailleurs, maison de retraite, résidences universitaires, maisons de détention).

La population totale est égale à la somme de la population communale et de la population comptée à part (qui comprend les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune).

Une croissance de population inégalement répartie

Evolution annuelle de la population entre 2009 et 2014



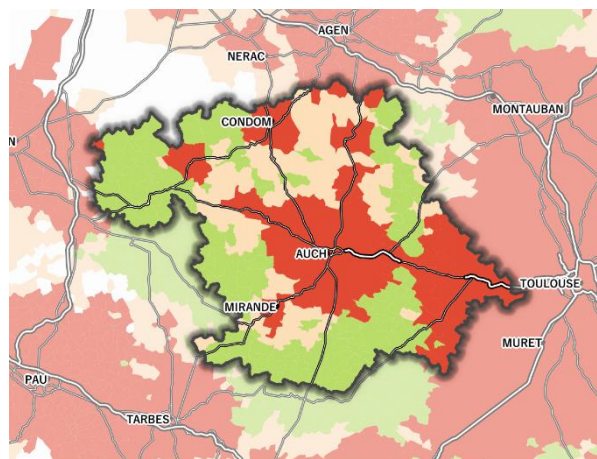
Source : Insee, recensements

Note méthodologique

L'aire urbaine est définie comme un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain et par des communes périurbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

On parle de petite moyenne ou grande aire urbaine selon la taille du pôle d'emplois (de 1 500 à 5 000 emplois, de 5 000 à 10 000, 10 000 ou plus).

La croissance démographique est marquée par d'importantes disparités territoriales. Le développement périurbain de l'aire urbaine toulousaine se traduit, à l'Est du territoire, par un accueil de familles, avec pour corollaire un rajeunissement de la population. Dans d'autres secteurs, des communes de taille importante perdent des habitants (Condom, Eauze, Vic-Fezensac...)¹.



Aires Urbaines 2010

- Pôles Urbains
- Communes multipolarisées des grandes aires urbaines
- Autres communes multipolarisées
- Communes isolées hors influence des pôles

Sources : INSEE 2012

0 10 20 km

© aua/T 2017

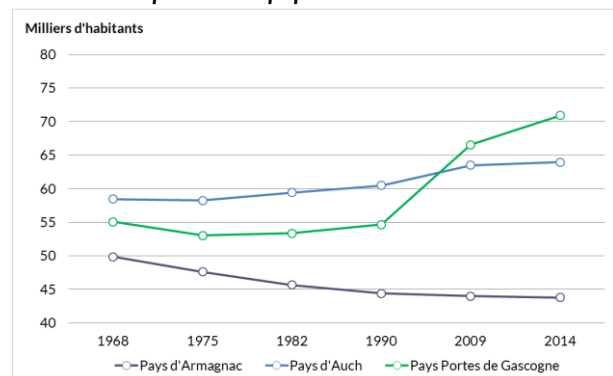
¹ Une analyse plus fine de l'évolution démographique des principales villes sera effectuée dans le cadre du diagnostic afin notamment d'évaluer l'influence de la prise en compte des militaires (compris dans la

population hors ménage du recensement rénové) pour les villes concernées par ce type de population.

Le **PETR du pays Portes de Gascogne** représente à lui seul **94 % de la croissance démographique du territoire** des cinq dernières années. Celle-ci est surtout favorable à la CC² de la Gascogne Toulousaine, entièrement comprise dans la couronne de l'aire urbaine toulousaine, avec un taux d'évolution annuel moyen de +3 %. A l'échelle du SCoT, Fontenilles et l'Isle-Jourdain (deuxième commune du département) avec une moyenne de 200 habitants supplémentaires par an, sont les communes qui gagnent le plus de population. Elles représentent à elles deux 48 % de la croissance démographique du territoire du SCoT. Lombez et Mauvezin avec plus de 40 nouveaux habitants par an représentent à elles deux 10 % de la croissance démographique des cinq dernières années. Avec 40 % de la population totale du SCoT en 2014, le PETR du pays Portes de Gascogne dépasse désormais la population du PETR du pays d'Auch (38 % de la population totale). Ce rapport s'est inversé au début des années 2000.

Le **PETR du pays d'Auch** qui s'inscrit dans une dynamique de croissance démographique sur la période 1990-2009 (+0,25 %) connaît depuis un **important ralentissement** même si son taux d'évolution reste positif (+0,14 % entre 2009 et 2014). L'**aire urbaine d'Auch** représente 23 % de la population du SCoT, soit 41 560 habitants en 2014. Dans l'influence de Toulouse, l'Est de l'aire urbaine est, là aussi, la plus dynamique. Après avoir perdu plus de 1500 habitants entre 1990 et 2006 la population de la ville centre tend à se stabiliser. Au sud, la CC Cœur d'Astarac en Gascogne perd des habitants avec un taux d'évolution de -0,7 % entre 2009 et 2014 qui atteint les -1 % pour la commune de Mirande. Les CC Val de Gers et Astarac Arros en Gascogne voient leur population globale stagner même si de nombreuses communes, à l'image de Masseube, perdent des habitants.

Evolution comparée de la population des PETR du SCoT



Source : Insee, recensements

² CC : Communauté de Communes

Depuis plusieurs décennies, le **PETR du pays d'Armagnac connaît une baisse continue de population**. Cette tendance s'atténue cependant à partir des années 1990. Si les principales villes continuent de perdre des habitants (Condom, Vic-Fezensac, Eauze, Cazaubon, Nogaro, Valence-sur-Baïse), plusieurs communes en périphérie de ces dernières gagnent de la population, sur la partie Ouest notamment. A partir des années 2000, la CC du Bas Armagnac gagne de nouveau des habitants. De nombreuses communes (Perchède, Sainte-Christie, Lanne-Soubiran...) connaissent un fort regain démographique bénéficiant notamment de la mise en service de l'autoroute A65 reliant Langon à Pau en 2010 et de la proximité d'Aire-sur-l'Adour.

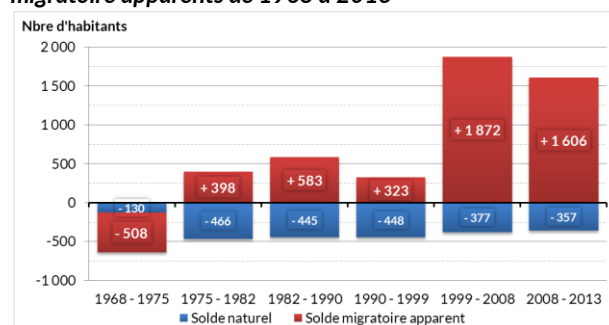
Une croissance démographique tirée par le solde migratoire

La croissance démographique est tirée par le solde migratoire qui y contribue à hauteur de +0,9 % en moyenne par an, soit l'équivalent de 1 600 nouveaux « arrivants » entre 2008 et 2013. Près des deux tiers participent à la croissance démographique du PETR du pays Portes de Gascogne. A l'échelle des EPCI, seule la CC Cœur d'Astarac en Gascogne connaît un solde migratoire négatif.

Le solde migratoire apparent établit l'apport de nouveaux habitants sur un territoire. Il est déduit (d'où le terme « apparent ») en comparant l'évolution « nette » de la population et le solde naturel du territoire, mesurant l'écart entre les naissances et les décès au cours de la période.

A contrario, la croissance du territoire du SCoT est freinée par un solde naturel « déficitaire » (plus de décès que de naissances) de -360 habitants, entre 2008 et 2013. La situation a tendance à s'améliorer sur le long terme du fait de l'arrivée de familles, sur les communes sous influence toulousaine en particulier, qui compense le vieillissement général de la population.

Évolution annuelle moyenne des soldes naturel et migratoire apparents de 1968 à 2013*

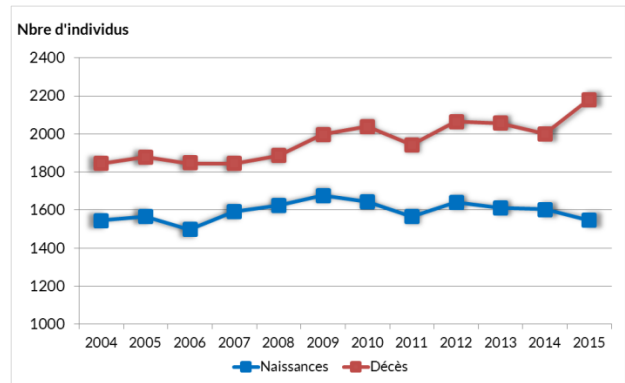


Source : Insee, recensements

*Données qui seront actualisées dans la version finale du Diagnostic

A l'échelle du SCoT, les données de l'état civil sur la dernière période (2011-2015) montrent cependant un léger fléchissement de la natalité alors que la mortalité est globalement en hausse au cours de la dernière décennie.

Evolution des naissances et des décès de 2004 à 2015

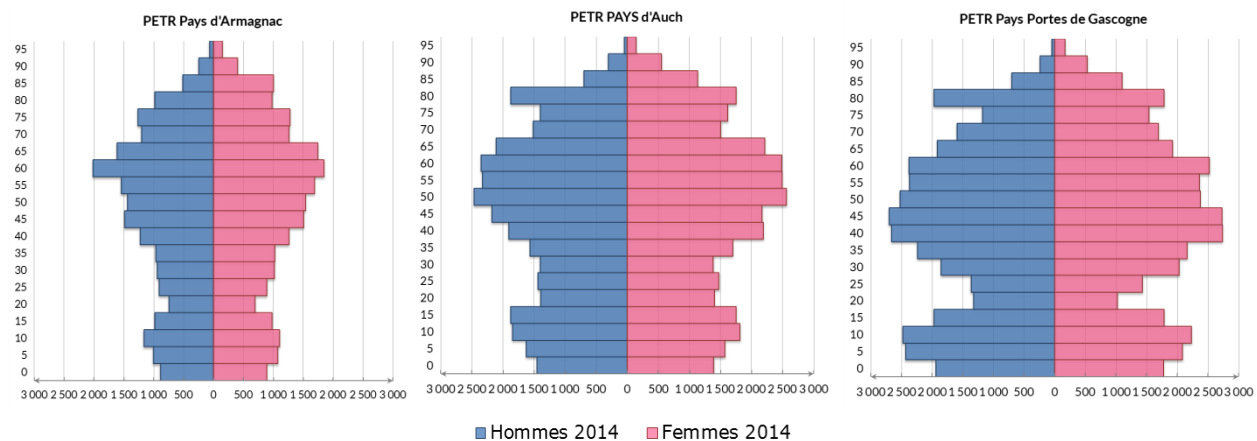


Source : Insee, état civil

Une population vieillissante qui se renouvelle à l'Est avec l'emménagement de familles

A l'image des dynamiques démographiques, le profil de la population est spatialement très contrasté comme l'illustrent les différentes configurations de pyramides des âges des trois PETR. L'arrivée de familles sur certains secteurs compense en partie les dynamiques conjuguées de vieillissement et de desserrement des ménages qui s'opèrent sur l'ensemble du territoire.

Structure de la population des PETR en 2014 (par âge quinquennal)



Source : Insee, recensement

Un vieillissement structurel de la population

Le département du Gers est l'un des plus âgés de France métropolitaine. A l'échelle du SCoT, près d'un habitant sur trois a plus de 60 ans en 2014 (30 %), soit 2 points de plus qu'en 2009, 3 de plus qu'en Occitanie (27 %) et 6 de plus qu'à l'échelle nationale (24 %). Les 75 ans et plus représentent 14 % (11 % en Occitanie, 10 % en France métropolitaine). L'indice de jeunesse est bas. On compte seulement 0,6 habitant de moins de 20 ans pour un habitant de plus de 60 ans. Cette moyenne atteint 0,83 en Occitanie, elle est de 0,98 en France métropolitaine. Avec un taux d'évolution annuel de +0,2 % sur la dernière période, les moins de 20 ans progressent très légèrement. Ils représentent 20,5 % de la population en 2014.

Note méthodologique

L'indice de jeunesse établit le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle de 60 ans et plus. Un indice autour de 100 indique que les 60 ans et plus et les moins de 20 ans sont présents dans à peu près les mêmes proportions sur le territoire ; plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux personnes âgées.

L'indice de vieillesse exprime le rapport entre la population âgée de 65 ans et plus et la population âgée de moins de 20 ans. Plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes.

L'indice de vieillesse est particulièrement élevé pour le PETR du pays d'Armagnac à raison d'1,6 habitant de plus de 65 ans pour 1 habitant de moins de 20 ans en 2014. Les moins de 20 ans

représentent moins de 18 % de la population dans les CC du Grand Armagnac et d'Artagnan de Fezensac. Le rétrécissement de la base de la pyramide des âges traduit un **déficit de natalité** et en élargissement au sommet une **forte proportion de personnes âgées**. Le renouvellement de la population n'est plus assuré comme l'indique le solde naturel largement déficitaire sur cette partie du territoire (-280 en moyenne par an entre 2009 et 2014).

Sur les deux autres PETR, les plus de 40 ans sont en plus grand nombre que les classes les plus jeunes ce qui annonce également un vieillissement de la population. Celui-ci devrait être en partie compensé à l'est avec une base (enfants, pré-adolescents et adolescents) plus large qu'ailleurs. La pyramide des âges du **PETR du pays Portes de Gascogne** révèle ainsi une **importante dynamique de renouvellement de la population**. Les 20-30 ans sont cependant sous-représentés. La faible dotation du territoire en établissements d'enseignement supérieur et formations post-bac (avec une offre pléthorique sur Toulouse et son agglomération) et le manque d'emplois qualifiés pour ce type de population sont autant de facteurs d'explication. Cette classe d'âge est légèrement mieux représentée sur le **PETR du pays d'Auch**, notamment du fait de la concentration des établissements d'enseignements supérieurs sur la préfecture du département. La dynamique de renouvellement de la population y est, en revanche, moins importante.

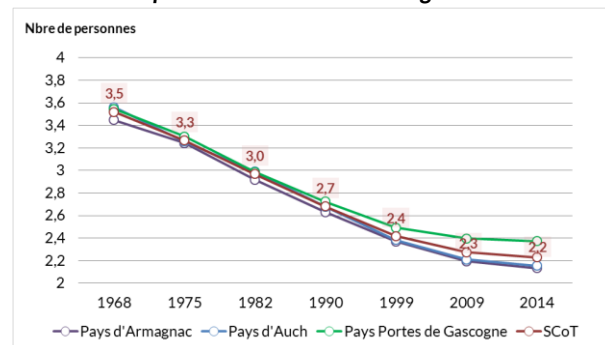
Une dynamique de desserrement des ménages qui se stabilise progressivement

Les évolutions sociodémographiques à l'œuvre depuis plusieurs décennies (à l'échelle nationale) se traduisent par une diminution constante de la taille moyenne des ménages, c'est-à-dire du nombre moyen de personnes vivant sous un même toit. Cette dynamique traduit un phénomène de décohabitation (départ des enfants ; installation tardive en couple/habitat séparé ; séparations/familles monoparentales ; veuvage/maintien à domicile de personnes âgées...).

Note méthodologique

Au sens statistique du terme, un ménage désigne l'ensemble des occupants d'un même logement et peut être composé d'une seule personne. Ces personnes ne sont pas nécessairement unies par des liens de parenté (ex : cohabitation). Le nombre de ménage est égal au nombre de résidences principales.

Evolution comparée de la taille des ménages

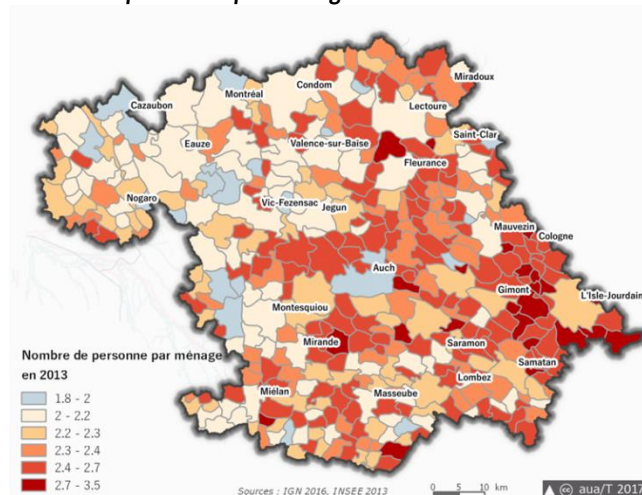


Source : Insee, recensements

A l'échelle du SCoT, depuis plus d'un demi-siècle, le desserrement des ménages est continu. Avec 2,2 personnes par ménage en 2014, le territoire présente désormais une taille moyenne équivalente aux moyennes régionale et nationale. Cette taille moyenne apparaît plus élevée pour le **PETR du pays Portes de Gascogne** et plus généralement pour les communes qui connaissent une importante attractivité résidentielle se traduisant le plus souvent par l'accueil de familles.

Le nombre moyen de personnes par ménage diminue en direction de l'Ouest. Une vingtaine de communes, dont plusieurs localités de l'Armagnac, présentent en 2013 une taille moyenne des ménages inférieure à 2. Le poids des personnes âgées vivant seules impacte de fait la taille moyenne des ménages sur ces territoires. La commune d'Auch avec 1,95 personnes par ménage héberge de nombreuses personnes seules (population âgée, étudiants, célibataires, jeunes actifs...) en raison des fonctions de centralité qu'elle remplit.

Nombre de personnes par ménage en 2013

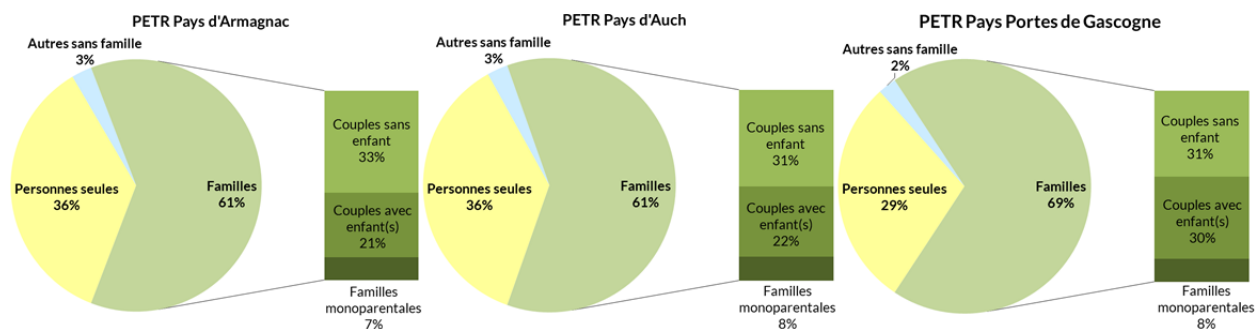


Source : Insee, recensements

La structure des ménages diffère entre PETR. En 2014, la part de personnes vivant seules ainsi que le nombre de familles sont équivalents aux moyennes régionales (respectivement 36 % et 61 %) pour les **PETR du pays d'Armagnac** et du **pays d'Auch**. En termes de composition familiale, la part de couples sans enfants est en revanche plus élevée (5 points de plus pour le pays d'Armagnac, 3 pour le pays d'Auch).

La structure des ménages du **PETR du pays Portes de Gascogne** se distingue assez nettement, une fois de plus : la part des familles (69 %) est de 8 points supérieure à la moyenne régionale (celle des couples avec enfants de 5 points).

La structure des ménages par PETR en 2014



Source : Insee, recensements

Projections de population

Les projections de population réalisées par l'Insee (modélisation **OMPHALE 2017**) donnent un éclairage sur les évolutions démographiques à venir, à l'**horizon 2050**. Elles proposent des projections au « fil de l'eau » du nombre d'habitants basées sur les chiffres de population au 1^{er} janvier 2013. Onze scénarios sont établis qui diffèrent en fonction des hypothèses retenues (évolution de la fécondité, de la mortalité et des échanges migratoires). **Ces projections ne constituent en aucun cas des prévisions** puisqu'il n'est pas possible d'associer une probabilité aux différentes hypothèses retenues.

En prolongeant les tendances démographiques des derniers recensements à l'horizon 2050, le département du **Gers** compterait **26 000 habitants supplémentaires**, soit une population totale de 216 300 habitants (d'après le scénario central). Cela correspondrait à un taux d'évolution annuel moyen de +0,34 %. Le Gers représenterait 2,1 % de la croissance démographique régionale. Le poids des plus de 65 ans représenterait près de 35 % de la population gersoise en 2050 (contre 25 % en 2013). **L'âge moyen passerait ainsi de 45 à 50 ans.**

NIVEAU DE VIE

En complément de l'approche démographique développée en première partie, l'analyse des conditions d'emplois de la population du SCoT, des niveaux de formation, des profils d'actifs et des revenus des ménages qui composent le territoire permet d'apporter un éclairage sur les dynamiques et les disparités sociales qui caractérisent la Gascogne. La compréhension des dynamiques sociales à l'œuvre sur le territoire doit permettre de mieux appréhender le niveau de vie de la population et in fine ses besoins tant résidentiels qu'économiques.

Une population active en croissance, d'importantes disparités de profil entre territoires

Une population active en augmentation

La population active du SCoT de Gascogne représente, en 2014, 79 375 personnes, soit 44 % de la population résidente du territoire, tout âge compris.

Parallèlement à l'accroissement de la population observé sur le territoire entre 2009-2014, le nombre d'actifs a connu lui aussi une augmentation de +3 % sur cette même période.

L'accroissement de la population active sur le SCoT est quasi exclusivement lié à l'augmentation des actifs observée sur le PETR du pays Portes de Gascogne, où près de 2 500 actifs supplémentaires sont dénombrés sur cette période, reflétant là encore l'attractivité résidentielle et économique de cette partie du territoire.

Toutefois, plus de deux tiers de ces actifs résidents du pays Portes de Gascogne travaillent en dehors du PETR. 34 % d'entre eux travaillent dans l'agglomération toulousaine, traduisant là un phénomène de polarisation et de périurbanisation.

Note méthodologique

La population active correspond à l'ensemble des personnes en âge de travailler (15-64 ans) qui sont disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi ou qu'elles soient au chômage.

Une évolution générale du profil des actifs

L'analyse des catégories socio-professionnelles (CSP) montre que le SCoT de Gascogne se caractérise par un profil d'actifs relativement modeste : les employés et les ouvriers représentent près de la moitié des salariés (47 %) tandis que les cadres ne représentent que 11 % d'entre eux.

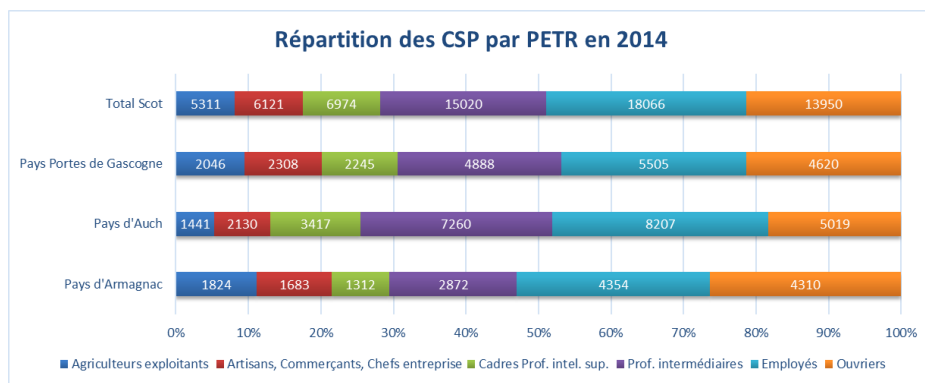
Entre 2009 et 2014, une évolution importante des profils est cependant à noter. Elle se traduit par une forte diminution des ouvriers et des agriculteurs au profit des cadres et des professions intermédiaires. Cette mutation des CSP traduit, d'une part, une baisse des effectifs agricoles, et d'autre part, une tertiairisation de l'économie du territoire qui s'oriente davantage vers les services (services de proximité, action sociale, santé...).

L'analyse du profil socio-économique des habitants du territoire montre cependant des différences notables au sein du SCoT de Gascogne.

Même si le PETR du pays d'Armagnac suit les mêmes tendances que celles observées à l'échelle du SCoT (diminution des ouvriers et des agriculteurs), il se distingue néanmoins des autres PETR par un profil de population active regroupant une proportion encore importante d'agriculteurs (11 % contre 8 % à l'échelle du SCoT) et d'ouvriers (26 % contre 21 %).

A l'inverse, en lien avec les fonctions de centralité que la ville d'Auch regroupe, le PETR de ce secteur se caractérise, lui, par une présence importante des professions intermédiaires, et concentre la proportion de cadres la plus importante du territoire de Gascogne (13 %). Celle-ci est d'ailleurs en augmentation sur la période 2009 - 2014 (+2 points).

Répartition de la population active par CSP en 2014



Source : Insee

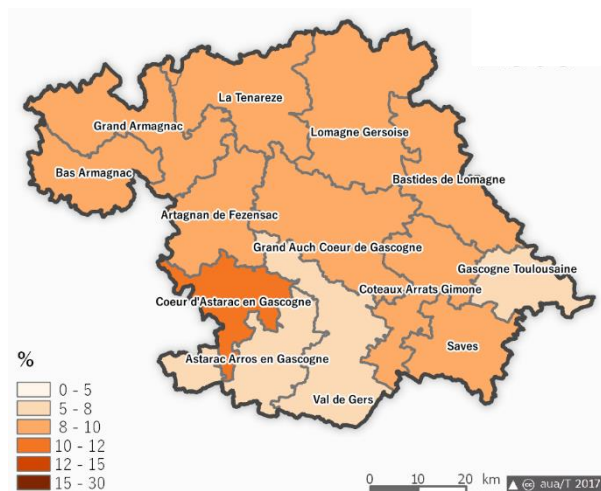
Des fragilités socio-économiques liées aux conditions d'emplois et au niveau de formation

Un taux de chômage peu élevé mais qui s'accroît

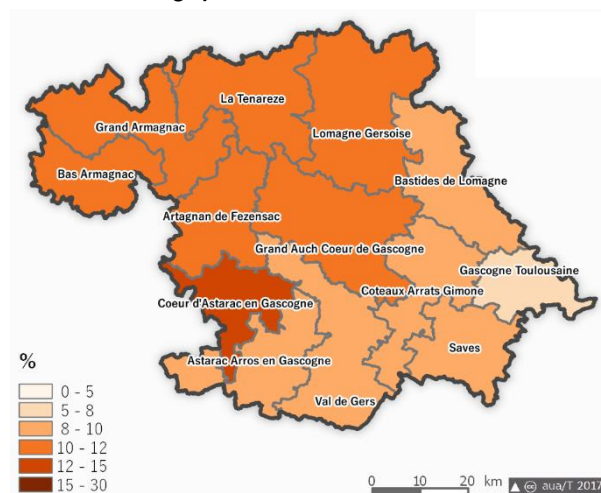
Note méthodologique

L'indice de chômage ressenti, au sens du recensement INSEE, correspond au nombre de personnes se déclarant au chômage rapportés à la population active. Le taux de chômage officiel n'est disponible qu'à l'échelle des zones d'emploi.

Indice de chômage ressenti par EPCI en 2009



Indice de chômage ressenti par EPCI en 2014



Source : Insee

Au sein du SCoT de Gascogne, la population active regroupe, en 2014, 8 300 demandeurs d'emplois déclarés, soit 10,5% des actifs, ce qui place le territoire dans une situation nettement plus favorable que celle de la région Occitanie où l'on observe un taux de chômage de 15,2 %, ou même de l'échelle nationale où se sont 14 % d'actifs au chômage qui sont dénombrés.

Toutefois, alors que l'on observe une augmentation du nombre d'emplois sur le SCoT (+1 100 emplois depuis 2008), le territoire se caractérise aussi par une forte évolution du nombre de personnes en recherche d'emploi : (+2 points, soit + 1 730 personnes entre 2009 et 2014).

L'analyse de l'évolution du taux de chômage sur le territoire montre que cette forte évolution

n'impacte pas tous les secteurs du SCoT de la même manière.

Avec une proportion de chômeurs de 14,1 % en 2014 et une forte croissance de ces derniers depuis 2009 (+3 points), la CC Cœur d'Astarac en Gascogne se démarque par une problématique du chômage particulièrement prégnante. Les secteurs centre et Nord-Ouest apparaissent également très concernés, notamment la CA³ Grand Auch Cœur de Gascogne, qui, avec un niveau de chômage de 12 % en 2014, a connu une évolution importante des demandeurs d'emploi (+2,8 points depuis 2009).

A l'inverse, le Sud et l'Est du territoire apparaissent plus épargnés avec un niveau de chômage plus faible et surtout un accroissement plus modéré des demandeurs d'emplois depuis 2009. La CC de la Gascogne Toulousaine semble particulièrement préservée avec une faible proportion de chômeurs (7,9 %) et une très faible augmentation de ces derniers sur la période 2009-2014 (+0,6 points).

Des conditions d'emploi sources de fragilités

Le SCoT de Gascogne se caractérise par un emploi non salarié important par rapport à la moyenne régionale (22 % des actifs non-salariés sur le SCoT contre 17 % en Occitanie). Reflet du tissu économique où l'agriculture et l'artisanat sont encore très présents, les actifs indépendants sont effectivement relativement nombreux sur le territoire.

Parmi les actifs salariés, 85 % d'entre eux ont un emploi stable (CDI) et 10 % sont en CDD.

L'analyse infra-territoriale des conditions d'emploi montre que le **PETR du pays d'Armagnac** se distingue des autres territoires du SCoT avec une fragilité économique plus marquée. La proportion d'actifs en contrats à durée déterminée (CDD) est plus importante sur cette partie du territoire que sur le SCoT de Gascogne (14 % de CDD contre 10 %). Ces spécificités peuvent s'expliquer par la prégnance encore forte de l'activité viticole sur le PETR du pays d'Armagnac qui se traduit par un nombre important de chefs d'exploitation non-salariés et de nombreux emplois saisonniers.

Un niveau de formation de la population relativement faible

Du point de vue du niveau de formation, le SCoT de Gascogne regroupe une proportion importante de personnes sorties du système scolaire sans diplôme. Ce constat constitue le corollaire d'une structure de population vieillissante.

En effet, 58% des personnes de plus de 15 ans non scolarisées sur le territoire sont sans diplôme ou avec une faible qualification (CAP ou BEP).

A l'inverse, les personnes diplômées de l'enseignement supérieur sont, elles, peu représentées sur le territoire (24 %).

Comme pour le profil socio-économique de la population active, avec un niveau de formation peu élevé, le PETR du pays d'Armagnac se distingue particulièrement. Il regroupe en effet une proportion importante de personnes sans diplôme (39 %) et une faible proportion de personnes ayant un diplôme de l'enseignement supérieur (19 %).

D'importantes disparités de revenus et de niveau de vie

Note méthodologique

Les analyses sur le revenu disponible des habitants présentées ci-après sont issues du dispositif Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) de l'Insee. Les données qui en sont issues permettent de disposer d'un ensemble d'indicateurs sur les revenus après redistribution, c'est-à-dire du revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Les données sont soumises au secret statistique et sont aussi limitées sur les petites zones (inférieures à 1000 ménages et 2000 personnes), c'est le cas de l'ex CC des Hautes Vallées. C'est pourquoi quelques données, notamment liées à la pauvreté, apparaissent incomplètes.

L'analyse du niveau de revenu des habitants permet d'apporter un éclairage complémentaire sur la diversité des situations sociales observées sur le territoire.

³ CA : Communauté d'Agglomération

Un niveau de vie relativement favorable par rapport au contexte régional

Note méthodologique

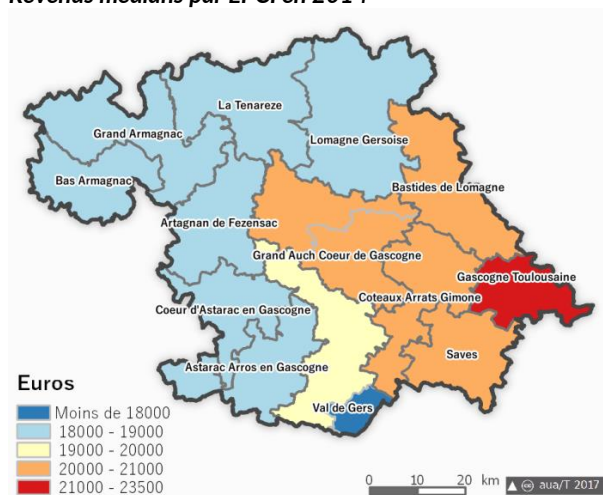
Le niveau de vie mesure le revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Pour analyser les disparités de revenu entre différents territoires, l'Insee propose différents indicateurs :

- Le revenu médian ou niveau de vie médian : il coupe en deux parties égales les populations,
- Les déciles : ils constituent des valeurs seuils qui partitionnent en 10 sous-population de taille égale
- Le rapport interdécile : il constitue le rapport entre le niveau plancher des 10% les plus riches et le revenu plafond des 10% les plus pauvres. Plus l'indice est élevé, plus l'écart est important.

Le SCoT de Gascogne présente un niveau de vie médian de 19 756 €, supérieur de 300 € au niveau régional.

A l'échelle du SCoT, les revenus médians des ménages diminuent d'Est en Ouest. Le niveau de vie de la CC de la Gascogne Toulousaine apparaît particulièrement élevé (revenu médian de 23 500 €) par rapport au reste du territoire, et notamment aux secteurs Nord et Ouest (environ 18 000€).

Revenus médians par EPCI en 2014



Source : FiLoSoFi 2014 - géographie en vigueur au 01/01/2015

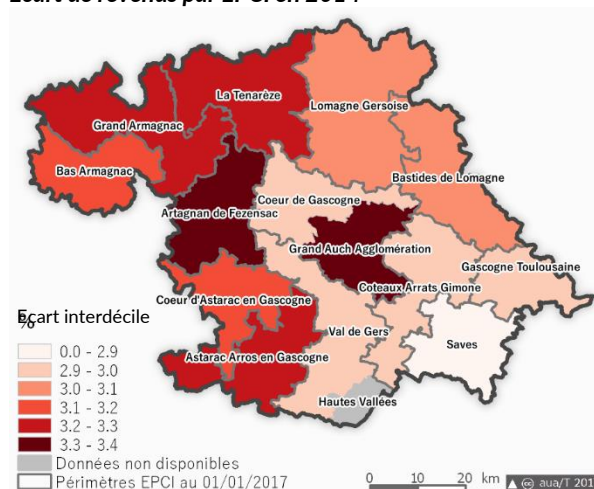
Les écarts de revenus entre les ménages les plus modestes et les ménages les plus aisés sont également moins inégalitaires sur le SCoT de Gascogne que sur d'autres territoires. En effet, les revenus des 10 % les plus riches sont 3,2 fois plus élevés que ceux des 10 % les plus pauvres, alors qu'à l'échelle de la Région et de la France ce rapport est de 6,2.

Cette comparaison avec la Région Occitanie, à priori favorable au territoire gersois, est toutefois à relativiser du fait du niveau de pauvreté important de la région (une des plus pauvres de France) et des écarts de revenus très forts entre les anciennes régions Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon.

Sur le territoire du SCoT, la CC du Savès se révèle la plus égalitaire en matière de revenus, tandis que la CC d'Artagnan en Fezensac et la CA du Grand Auch Cœur de Gascogne se caractérisent par des écarts de revenus importants.

A l'échelle communale, c'est dans la ville d'Auch que l'on observe les écarts de revenus les plus forts (3,6). En effet, les populations les plus pauvres cohabitent avec les ménages les plus riches du territoire. Cela s'explique, d'une part, par la présence d'un parc locatif social important (2 170 logements sociaux) et d'autre part, par la présence des fonctions de centralité liées au rôle de ville-centre qui attirent des CSP plus aisées.

Ecart de revenus par EPCI en 2014



Source : FiLoSoFi 2014 - géographie en vigueur au 01/01/2015

Les cartes font apparaître les anciens EPCI tels que la CC des Hautes Vallées, la CC Cœur de Gascogne, la CC Grand Auch Agglomération car les données FiLoSoFi sont soumises au secret statistique. Aucune donnée brute n'est ainsi diffusée, ce qui rend impossible la constitution de statistiques sur les périmètres d'EPCI qui n'existaient pas au 01/01/2015. C'est pourquoi

Une pauvreté plus forte dans les territoires ruraux

Note méthodologique

Selon l'Insee, un individu ou un ménage est considéré comme pauvre lorsque son revenu annuel est inférieur à 60 % du revenu médian national (20 098 € au niveau national en 2014).

La pauvreté sur le SCoT de Gascogne est bien moindre que celle observée en Occitanie (14 % pour le SCoT contre 17,2 % pour la Région).

Elle touche particulièrement les personnes âgées, et de manière très forte les plus de 75 ans, mettant en évidence un enjeu fort lié à la précarité et à la prise en charge de la dépendance.

Les centralités et les zones les plus densément peuplées du territoire du SCoT de Gascogne ne sont pas forcément celles où le niveau de vie est le plus faible. Les ménages les plus exposés à la précarité se trouvent principalement dans les secteurs ruraux où l'accès à l'emploi, aux transports, et aux services publics est rendu difficile.

L'analyse du niveau de vie au sein des différents EPCI montre des disparités importantes, qui mettent en lumière une dichotomie territoriale Est/Ouest.

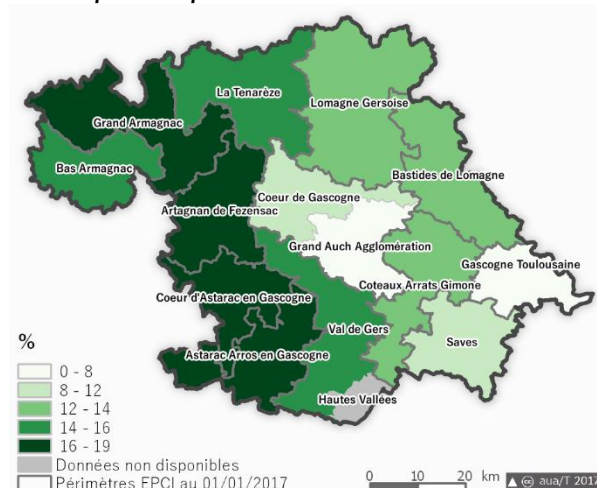
La frange Ouest du territoire (notamment les CC d'Artagnan de Fezensac, de la Ténarèze, du Grand Armagnac, et Cœur d'Astarac en Gascogne) se caractérise par une population particulièrement modeste et précaire avec un taux de pauvreté supérieur à 18 %. Sur cette partie du territoire, les communes de Condom et d'Eauze sont particulièrement concernées par les fragilités sociales (respectivement 20,3 % et 18,7 % de taux de pauvreté).

A l'inverse, la frange Sud-Est du territoire, en forte croissance démographique du fait de l'influence toulousaine, apparaît plutôt favorisée, avec des ménages aisés et un taux de pauvreté inférieur à 10 %. Les communes de L'Isle-Jourdain et Samatan, accueillent peu de ménages précaires.

Une proportion importante de revenus issus des retraites et des prestations sociales

Les revenus des ménages du territoire du SCoT de Gascogne sont majoritairement issus des salaires, mais dans une moindre mesure qu'à l'échelle régionale (64 % contre 68 %).

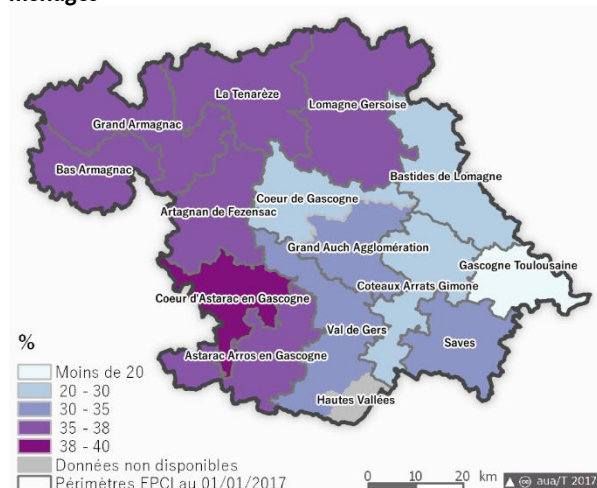
Taux de pauvreté par EPCI en 2014



En effet, de manière concomitante à la proportion importante des plus de 60 ans présente sur le territoire, les ressources issues des retraites constituent une part conséquente des revenus. Ce constat apparaît particulièrement marqué sur les franges Nord et Ouest du SCoT, notamment sur la CC Cœur d'Astarac en Gascogne, où le vieillissement de la population est plus prononcé, avec une part des revenus issue des pensions et des retraites supérieures à 35 %.

A l'inverse, la frange Sud-Est du territoire se caractérise, elle, par une part importante de revenus issue de l'activité : 78 % pour la CC du Savès, et 84 % pour la CC de la Gascogne Toulousaine.

Part des pensions et retraites dans les revenus des ménages



A l'échelle du département du Gers, selon les données issues de la CAF, le montant moyen des prestations légales perçues par les allocataires (428 € en 2016) est légèrement inférieur par rapport à la moyenne régionale (437 €) et à la moyenne nationale (435 €).

Les prestations sociales perçues par les ménages (prestations familiales, minimas sociaux, prestations logement) constituent une part significative des ressources, principalement dans les communes d'Auch, Fleurance, Condom, Mirande et Vic-Fezensac. Ce sont précisément ces communes qui présentent le taux de pauvreté le plus important.

Il faut noter que le département du Gers se distingue par une forte proportion d'allocataires isolés et une proportion importante de bénéficiaires du minimum vieillesse : ils représentent 4,5 personnes pour 100 habitants de 60 ans et plus, alors qu'à l'échelle nationale ce ratio est de 3,5 bénéficiaires pour 100 habitants de 60 ans et plus.

Tableau de synthèse des principaux indicateurs sociodémographiques liés au niveau de vie

	PETR pays d'Auch	PETR pays Porte de Gascogne	PETR pays d'Armagnac	SCoT de Gascogne	Occitanie
Taux de pauvreté	14,8 %	11,2 %	18%	14,6 %	17,2 %
Niveau de vie médian	19 745 €	20 690 €	18 382€	19 756 €	19 457 €
Part des chômeurs déclarés	11,5 %	9,3 %	10,9%	10,5 %	15,2 %
Part des ménages dont la CSP est « employé » ou « ouvrier »	48 %	47 %	53 %	49 %	49,7 %

Source : FiLoSoFi 2014, INSEE 2014

Statuts d'occupation et conditions d'habitat des ménages

A l'issue de cet éclairage concernant le niveau de vie et les fragilités sociales touchant les populations du SCoT, l'approche est complétée par une analyse sur les statuts d'occupation des logements. Un premier focus sur les conditions d'habitat de trois types de ménages présentant des enjeux spécifiques en matière d'accès au logement est également établi : les ménages précaires, les personnes âgées et les jeunes.

Une large majorité de propriétaires

Ensemble des résidences principales	Propriétaires (nombre)	% des RP	Locataires	% des RP	Dont HLM	% des RP	Logé gratuitement	% des RP
80 096 résidences principales 174 352 personnes	54 796 ménages 125 035 personnes	68,4 %	22 956 ménages 44 846 personnes	28,7 %	4 329 ménages 9 167 personnes	5,3 %	2 344 ménages 4 473 personnes	2,6 %

Source : INSEE 2014

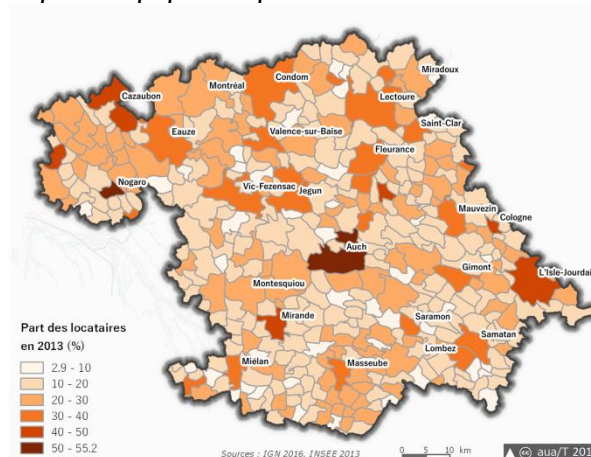
Le territoire du SCoT recense en 2014 près de 55 000 résidences principales occupées par leurs propriétaires, soit un peu plus de 68 % du total. 29 % des résidences principales sont occupées par des locataires et 3 % par des personnes logées gratuitement. La proportion de propriétaires apparaît ainsi très importante, notamment en comparaison de l'échelle régionale où ceux-ci représentent « seulement » 59,5 % des résidences principales.

La prédominance du statut de propriétaire reflète le caractère majoritairement rural du SCoT. Les données recensées sur ce critère le rapprochent d'ailleurs d'autres départements ruraux d'Occitanie tels que l'Ariège (66 % de propriétaires), le Lot (69,5 %) ou encore l'Aveyron (69,7 %).

En termes de répartition interne au SCoT, les proportions de propriétaires les plus importantes ressortent au sein des communes les plus excentrées des principales zones urbaines avec des taux compris entre 70 % et 90 % de propriétaires.

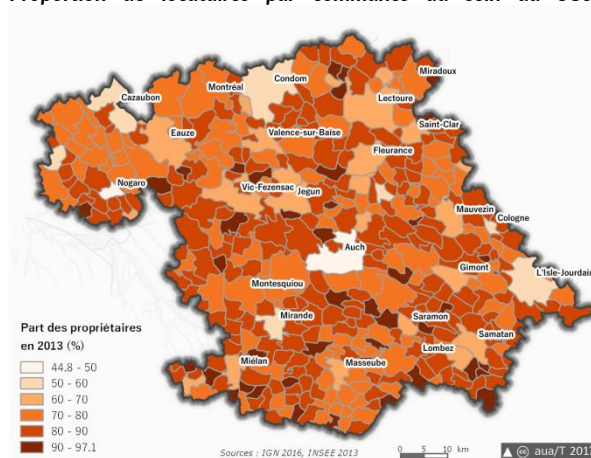
A contrario, les communes les plus peuplées du territoire se distinguent du fait de leur proportion plus importante de locataires. Le parc locatif est ainsi tout particulièrement important à Auch où il pèse pour 55 % des résidences principales. Ce dernier est également important sur l'Isle-Jourdain (43 %) et Condom (38,2 %).

Proportion de propriétaires par communes au sein du SCoT



Sources : Insee RP 2013

Proportion de locataires par communes au sein du SCoT



Sources : Insee RP 2013

Au sein du parc locatif, la proportion d'HLM apparait relativement restreinte, ceux-ci représentant seulement 5,3 % des résidences principales, soit un peu plus de 4 300 ménages. Le poids de ce parc à l'échelle du SCoT apparait d'autant plus limité qu'il est concentré à plus de 40 % au sein de la CA du Grand Auch Cœur de Gascogne.

	Nombre de propriétaires (Résidences principales)	Nombre de locataires (RP)
PETR pays Portes de Gascogne	21343	7764
PETR pays d'Armagnac	14493	5338
PETR pays d'Auch	18960	9854
SCoT	54796	22956

Source : Insee 2014

Des ménages précaires locataires mais aussi propriétaires

Corrélativement à ce constat et au regard d'un taux de pauvreté atteignant plus de 14 % de la population, il apparait que l'accueil des populations modestes relève avant tout du parc de propriétaires et du parc locatif privé qui pèsent à eux deux 91 % des résidences principales.

Une première lecture de la précarité selon le statut d'occupation donne à voir une représentation plus forte des locataires vivant sous le seuil de pauvreté (à peine plus de 1 000 € par mois pour une personne seule).

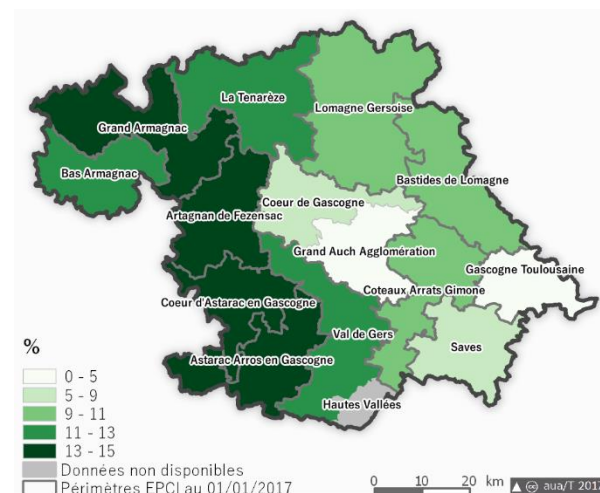
Taux de pauvreté par statuts d'occupation

	Propriétaires	Locataires	Ensemble
SCoT ⁴	ND	ND	14,6%
Gers	10,4%	26,4%	15%
Occitanie	9,3%	31%	17,1%
Hautes-Pyrénées	8,5%	28,4%	14,8%
Haute-Garonne	5,1%	24,1%	12,6%
Lot-et-Garonne	10,3%	30,2%	16,8%
Tarn-et-Garonne	10,4%	31,5%	17,1%
Landes	6,9%	23,3%	12%

Source : INSEE FiLoSoFi 2014

En 2014, le taux de pauvreté concerne 26,4 % des ménages locataires gersois contre 10,4 % des ménages propriétaires. En volume, cela représente environ 6 200 ménages propriétaires et près de 6 400 ménages locataires. Ces derniers apparaissent ainsi plus touchés par la précarité économique.

Taux de pauvreté des propriétaires par EPCI



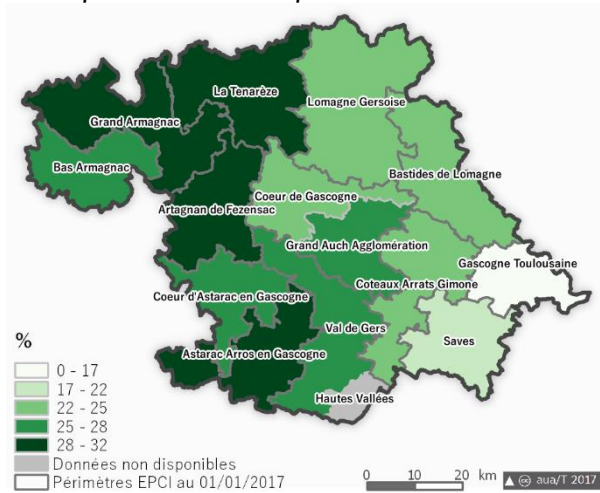
Sources : Insee- FiLoSoFi 2014 - géographie en vigueur au 01/01/2015

Si la proportion des locataires précaires est supérieure en valeur et en volume, la proportion de propriétaires précaires apparait importante comparativement à la région Occitanie et aux départements limitrophes (à l'exception du Lot et du Tarn qui présentent un taux similaire).

La précarité sur le territoire est ainsi reliée de façon moins univoque au statut de locataire. Cela fait apparaitre qu'au sein du SCoT la précarité couvre une grande variété de situations sur le plan des statuts d'occupation, et in fine sur les conditions d'habitat des ménages fragiles : anciennes maisons rurales, petit collectif de centre-bourg, appartements du parc social. Ce constat tend également à souligner l'existence de contrastes importants selon les territoires du SCoT.

⁴ Précision méthodologique : La base de données FiLoSoFi ne permet pas d'obtenir un résultat à l'échelle du SCoT concernant le taux de pauvreté par statuts d'occupation par agrégation des données recensées à l'échelle de ses intercommunalités

Taux de pauvreté des locataires par EPCI



Trois intercommunalités ressortent plus fortement au regard du taux de pauvreté touchant conjointement les propriétaires et les locataires : les CC du Grand Armagnac, d'Artagnan en Fezensac et d'Astarac Arros en Gascogne. Ces trois secteurs conjuguent en effet un taux de pauvreté marquant 13 à 15 % des propriétaires et 28 à 32 % des locataires. Sur cette partie Ouest du territoire, la CC du Bas Armagnac apparaît quant à elle moins impactée par la précarité des locataires et des propriétaires.

A l'inverse, le secteur Est, en particulier la CC de Gascogne Toulousaine et celle du Savès, apparaissent globalement plus épargnés par la pauvreté des locataires et des propriétaires.

Un écart important marque en revanche la CA du Grand Auch Cœur de Gascogne. Les ménages locataires sont en proportion 5 fois plus touchés par la pauvreté que les ménages propriétaires, constat encore renforcé à l'échelle de la commune d'Auch où les locataires sont près de 6 fois plus concernés. La concentration importante de logements sociaux sur la préfecture gersoise constitue l'un des facteurs explicatifs de ce phénomène.

Des seniors essentiellement propriétaires en maisons individuelles

Au regard du poids important des personnes âgées au sein de la structure démographique du SCoT et du vieillissement prononcé qui s'annonce au cours des années à venir, la question de leurs conditions de logement et de l'évolution de leurs besoins exprimés apparaît fondamentale. Cette attention

portée auprès des ménages âgés apparaît d'autant plus importante et nécessaire qu'elle recouvre des questions ayant trait à leur vulnérabilité, que ce soit en lien avec leur perte d'autonomie ou au regard de leurs ressources économiques.

Taux d'équipement en hébergement pour personnes âgées

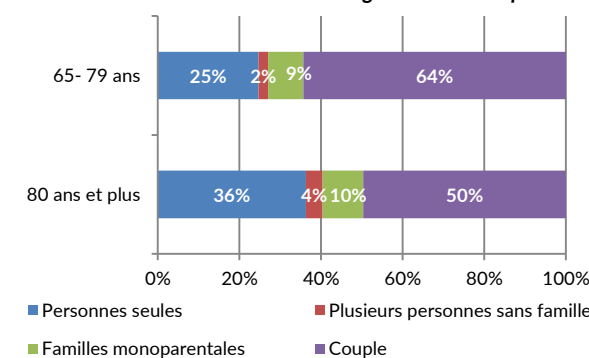
Places d'hébergement pour 1 000 personnes de 75 ans et plus	
SCoT	113
Lot et Garonne	113
Haute-Garonne	111
Tarn et Garonne	110
Occitanie	110
Landes	107
Hautes-Pyrénées	106

Source : DREES 2015, Insee RP 2014

Plus de 2 800 places sont présentes au sein des structures d'hébergement destinées aux personnes âgées (maisons de retraite, unités de soins...), soit environ 113 lits pour 1 000 habitants de 75 ans et plus. A cet égard, le SCoT apparaît comme un territoire bien équipé notamment vis-à-vis des départements voisins, en particulier ceux des Landes et des Hautes-Pyrénées.

Si cette offre destinée aux personnes âgées apparaît comparativement importante, environ 9 ménages de plus de 75 ans sur 10 continuent de vivre à leur domicile, souhait qui s'exprime aujourd'hui de façon croissante au sein de la population française en son ensemble. Ce maintien croissant au domicile interpelle notamment sur la qualité et l'accessibilité des services de proximité, ainsi que l'aide à domicile au sein des territoires les plus ruraux. Certains EPCI⁵ du SCoT ont d'ailleurs déjà pris la mesure de cette problématique en mettant en place des services de proximité pour le maintien à domicile tels que le portage des repas.

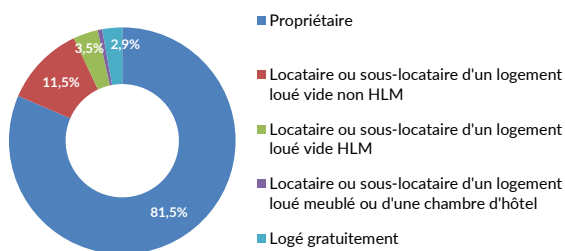
Modes de cohabitation des ménages de 65 ans et plus



⁵ EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale

La solitude touchant cette catégorie de population impacte également fortement les questions liées à leurs conditions d'habitat. Au regard des données recensées auprès des ménages de 65 ans et plus, il ressort ainsi qu'un ménage sur 4 dont la personne de référence est âgée de 65 à 79 ans se compose d'une personne seule, chiffre qui atteint plus d'un foyer sur 3 pour les ménages de 80 ans et plus.

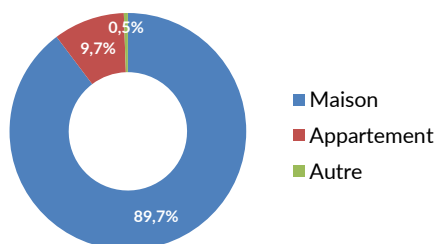
Statuts d'occupation des 65 ans et plus



Source : Insee RP 2014

Les personnes âgées de 65 ans et plus vivant sur le territoire du SCoT sont très largement propriétaires de leur logement (81,5 % des ménages relevant de cette catégorie). Seuls un peu plus de 15 % d'entre eux sont locataires, dont près des trois quarts au sein du parc privé. Cette proportion relevant du locatif privé souligne notamment l'attractivité des centres-bourgs auprès des populations seniors souhaitant vivre au sein de logements de plus petite taille et se rapprocher des services et équipements du quotidien : commerces de bouche, services de santé...

Type d'habitat des 65 ans et plus



Source : Insee RP 2014

La typologie d'habitat des personnes âgées est enfin marquée par une présence prédominante du logement individuel avec 9 ménages sur 10 de plus de 65 ans résidant au sein d'une maison.

Ces différentes caractéristiques marquant les conditions d'habitat des personnes âgées concordent à mettre en lumière un profil socio-économique particulièrement vulnérable à la problématique de la précarité énergétique, thème qui sera approfondi au sein du diagnostic.

Une population jeune diverse aux conditions d'habitat mouvantes

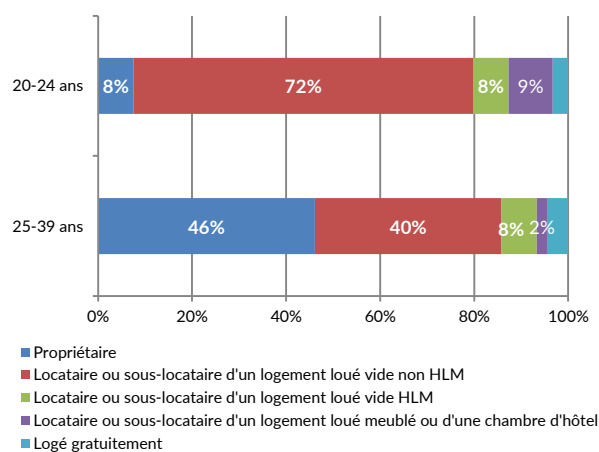
A l'opposé de la pyramide des âges, les jeunes ménages représentent une autre catégorie potentiellement vulnérable au regard des ressources dont ils disposent.

A l'échelle du Gers, 22,5 % des ménages de moins de 30 ans et 16,3 % des 30-39 ans vivent sous le seuil de pauvreté. Au sein de cette vaste catégorie, une variété importante des modes d'habiter s'observe selon les évolutions de la vie professionnelle, familiale et sociale : poursuite des études, entrée dans la vie active, accession à un logement autonome, vie en couple...

Au regard d'un indice de jeunesse en diminution et d'une population comparativement peu nombreuse au sein de la pyramide des âges, l'attention portée aux conditions de logements et à l'évolution des besoins exprimés par cette catégorie des 20-40 ans semble cruciale pour les années à venir afin de mieux la retenir sur le territoire.

Si l'accès au logement des jeunes au sein d'un espace à dominante rurale tel que celui du SCoT est généralement perçu comme étant plus aisé qu'au sein des zones urbaines (accession à la propriété moins onéreuse), d'autres problématiques telles qu'une mobilité couteuse ou une offre en logements peu adéquate (majorité de logements individuels de grande taille et souvent anciens) viennent nuancer cette idée.

Statuts d'occupation des 20-39 ans

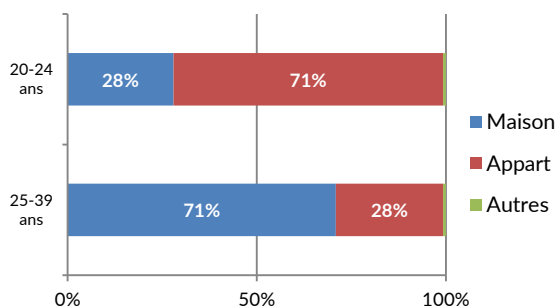


Source : Insee RP 2014

Les 20-24 ans vivant dans un logement indépendant du foyer parental résident très majoritairement au sein du parc locatif (9 ménages sur 10 au sein de cette catégorie). Au regard de l'offre de formation et l'offre locative, cette population se concentre fortement au sein de l'agglomération auscitaine (47 % des ménages locataires de 20-24 ans). Les statuts d'occupation de la catégorie d'âge suivante soulignent l'évolution du parcours résidentiel vers l'accession à la propriété ainsi qu'une dispersion plus équilibrée au sein du territoire. La part du locatif demeure toutefois importante (40 % des 30-39 ans contre 29 % toute catégories d'âges confondues).

Si l'occupation au sein du parc locatif social demeure certes peu répandue, celle-ci apparaît comparativement plus importante au sein de ces catégories de population aux revenus encore modestes.

Type d'habitat des 20-39 ans



Source : Insee RP 2014

En ce qui concerne la typologie d'habitat occupée, le passage entre les deux catégories d'âge recensées laisse entrevoir un renversement encore plus notable au sein du parcours résidentiel avec une transition très importante en direction de l'habitat individuel.

QUELQUES ELEMENTS D'ANALYSE A RETENIR

- Une légère reprise démographique depuis les années 1980, principalement liée à l'accueil de nouveaux habitants sur le territoire.
- Une dynamique démographique très inégalement répartie :
 - Un secteur sous influence toulousaine en forte croissance démographique
 - Les principaux chefs-lieux de canton, à l'exception d'Auch et des bourgs sous influence métropolitaine, en déclin de population (Condom, Mirande, Vic-Fezensac, Masseube, Fleurance, Eauze, Lectoure, Nogaro)
 - Une frange Ouest en léger regain démographique, tout comme les communes proches des chefs-lieux de canton
- Des dynamiques de vieillissement et de desserrement des ménages compensées par l'arrivée de familles, en particulier sur le PETR du pays Portes de Gascogne
- Une population modeste, avec une diversité de situations sociales :
 - Des signes de fragilité sociale sur les espaces situés au Nord et à l'Ouest du SCoT
 - Des espaces sous influence toulousaine plutôt épargnés par les difficultés sociales
 - Des inégalités de revenus importantes dans la ville centre liées à l'importance du parc locatif et à la présence des fonctions de centralité
- Une prédominance de propriétaires, en particulier au sein des zones les plus rurales du territoire
- Des conditions de logement et des statuts d'occupation différents selon les catégories de ménages étudiées :
 - Des ménages locataires plus particulièrement touchés par la **précarité économique** notamment sur l'agglomération auscitaine, mais des propriétaires occupants également concernés par la précarité, en particulier à l'Ouest du territoire
 - Des **séniors** essentiellement propriétaires occupants, qui résident au sein de grands logements individuels
 - Des **populations jeunes** plus fortement représentées au sein du parc locatif mais avec une accession rapide à la propriété au sein de logements individuels

POURSUITE DES TRAVAUX DE DIAGNOSTIC

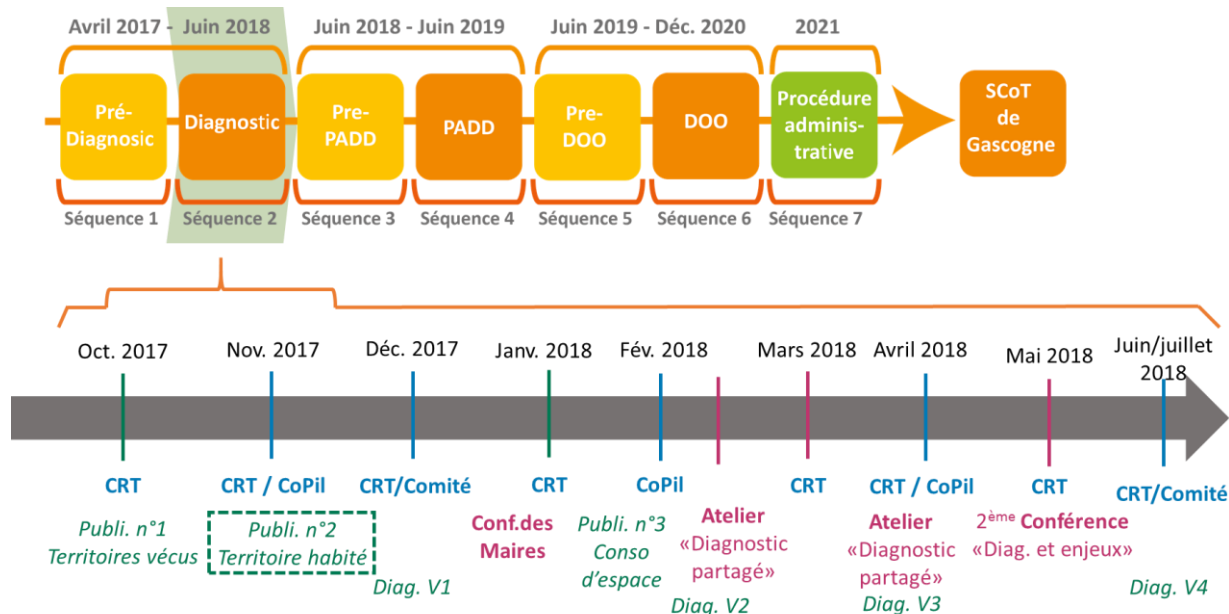
D'autres éléments en cours d'analyse relatifs aux thématiques abordées dans cette publication seront intégrés dans le diagnostic :

- effets de la crise de 2008 sur la démographie et le logement,
- analyse des migrations résidentielles,
- analyse plus détaillée sur l'habitat, notamment sur la typologie et la forme des logements, la problématique de l'habitat ancien, vacant et dégradé et les différents dispositifs mis en place sur le territoire, sur la précarité énergétique, le logement locatif social, les résidences secondaires,
- approche sur les dynamiques du marché immobilier,
- ...

PROCHAINES ETAPES

La séquence 2 va se poursuivre tout au long du premier semestre 2018 avec notamment :

- La présentation de l'avancement de la démarche dans le cadre des Conférences des Maires des trois PETR
- La réalisation d'une troisième publication sur la consommation des espaces agricoles, naturels et forestiers
- Le partage des éléments de diagnostic et leur enrichissement à travers deux ateliers transversaux avec les acteurs du territoire
- L'organisation d'une 2ème conférence sur le diagnostic et les enjeux



Syndicat mixte
SCOT
 de Gascogne

Z.I ENGACHIES
 11 rue Marcel Luquet
 32000 AUCH
 T. 05 62 59 79 70

Claire Céron, Directrice,
 c.ceron@scotdegascogne.com

Christine Sanchez-Martin, chargée de mission urbanisme,
 c.sanchezmartin@scotdegascogne.com

Florence Mengelle, assistante de direction,
 f.mengelle@scotdegascogne.com

Des territoires, un avenir